

Objectif Lettre d'information
économique

AFRIQUE

N° 251 – janvier/février 2025

Les titres à la une

Afrique Centrale : Le FMI approuve un programme d'aide de 2,9 Mds USD en République démocratique du Congo

Afrique de l'Est : Le Sommet africain de l'énergie Mission 300, à Dar es Salam, a rassemblé 30 chefs d'État, des chefs d'entreprise et des partenaires de développement, pour accélérer l'accès à l'électricité pour 300 millions de personnes en Afrique d'ici à 2030

Afrique de l'Ouest: Plus de 12 Mds EUR levés sur le marché des titres publics par adjudication dans l'UEMOA ; Retrait effectif du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO

Afrique Australe: Visite d'Etat en France du président angolais les 16 et 17 janvier

LE CHIFFRE À RETENIR

25 %

C'est l'encours de la dette extérieure de la CEMAC par rapport au PIB en 2024

Table des matières

FOCUS	4
Conjoncture.....	5
Environnement des affaires	11
Projets et financements.....	12
Secteurs d'activités	15
Energies et matières premières.....	15
Industrie, transports et services	18
Contacts.....	21

FOCUS

PwC publie ses perspectives budgétaires et économiques pour le Nigéria en 2025

PwC a publié fin janvier ses perspectives budgétaires et économiques pour le Nigéria en 2025. D'après le cabinet d'audit et de conseil, l'année 2025 offre des perspectives positives pour le redressement économique du pays.

Selon PwC, le PIB pourrait croître de 3,3 % en 2025, soutenu par une poursuite des réformes. Les préoccupations en matière de soutenabilité budgétaire devraient quant à elles rester élevées, en raison d'un coût du service de la dette significatif et d'un déficit budgétaire excessif (-4,3 % en 2024 d'après la Banque mondiale). PwC prévoit que l'inflation diminuerait à 26 % en 2025, grâce au resserrement de la politique monétaire et à l'amélioration de la transparence et de la liquidité du marché des changes au Nigéria. Le taux de change devrait quant à lui rester stable en 2025, soutenu par les réformes du marché des changes mises en place par la Banque centrale du Nigéria (CBN), favorisant l'entrée de devises étrangères au Nigéria.

PwC prévoit en outre que les coûts opérationnels des entreprises resteront élevés en 2025, en particulier à cause des coûts de l'énergie, et du fait des défis persistants en matière d'infrastructures.

Le cabinet d'audit et de conseil identifie toutefois des opportunités d'affaires en 2025 pour les entreprises. La jeunesse de la population nigériane devrait générer des opportunités dans le domaine de l'innovation numérique, des industries créatives et de la formation aux compétences d'avenir. Concernant la culture, PwC conseille de développer des plateformes numériques et de renforcer les droits de propriété intellectuelle au Nigéria, afin de tirer parti de l'essor de son industrie créative. PwC révèle aussi un intérêt croissant des entreprises pour la valorisation des produits agricoles transformés. Le cabinet recommande enfin d'explorer les opportunités offertes par les mécanismes d'intégration régionale ou continentale, comme la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), alors que le Nigéria bénéficie d'une compétitivité-prix nouvelle grâce à la dépréciation du naira.

Conjoncture

Afrique centrale – Réunion entre les gouverneurs de la BEAC et la BCEAO

Le Gouverneur de la BEAC (Banque des Etats de l’Afrique Centrale), Yvon Sana Bangui, et son homologue de la BCEAO (Banque Centrale des Etats de l’Afrique de l’Ouest), Jean-Claude Kassi Brou se sont [rencontrés](#) lundi 27 janvier 2025 à Yaoundé. Ils se sont entendus sur l’adoption d’un plan d’action partageant des axes prioritaires de coopération pour les années 2025 et 2026 sur (i) la transformation digitale et l’inclusion financière ; (ii) l’innovation et la cybersécurité ; (iii) la surveillance, la modernisation et l’interconnexion des systèmes et moyens de paiement ; (iv) les relations financières extérieures. Les deux banques centrales ont affiché leur volonté de coopérer durablement dans le futur pour promouvoir la stabilité monétaire et financière dans la Communauté Economique et Monétaire de l’Afrique Centrale (CEMAC) et dans l’Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA). Une rencontre est prévue entre les deux gouverneurs en 2026 à Dakar.

Afrique centrale – La BDEAC approuve un emprunt de 200 Mds FCFA pour financer le plan Azobé

La BDEAC (Banque de développement des États de l’Afrique centrale) a approuvé lors de son conseil d’administration du lundi 23 décembre 2024, un emprunt de 200 Mds FCFA sur la période 2025-2027, via l’émission de titres de créances négociables (TCN). Cet emprunt servira au financement du plan stratégique Azobé, programme visant à développer l’intégration régionale, améliorer les conditions de vie des populations et leur environnement et moderniser l’institution. Au cours des délibérations, a également été examiné de la part de la BDEAC des financements de projets d’un montant de 125 Mds FCFA destinés aux secteurs de l’agro-industrie, du tourisme et de la finance.

Afrique de l’Ouest – Plus de 12 Mds EUR levés sur le marché des titres publics par adjudication par l’UEMOA

Les Etats membres de l’UEMOA [ont levé](#) 8 127,4 Mds FCFA (12,4 Md EUR) sur le marché des titres publics par adjudication en 2024, soit une hausse de 13% des montants de financements (bruts) comparativement à 2023. Cette annonce a été faite lors de la [7ème édition](#) des Rencontres du Marché des Titres Publics (REMTP) tenue les 21 et 22 janvier 2025. L’année 2024 a également été marqué par "des besoins de financement

croissants des émetteurs et à des tensions de liquidité sur le marché qui se sont traduits par une baisse des taux de couverture des émissions, une baisse de la durée de vie moyenne de la dette émise par nos Etats et des taux de sortie continuellement en hausse", a déclaré la Directrice de UMOA-Titres. En 2025, les émissions des Etats membres sur le marché des titres publics par adjudication sont prévus de nouveau en hausse pour un montant total d'environ 9 212 Mds FCFA (14 Mds EUR).

Afrique de l'Ouest – Retrait effectif du Burkina Faso, du Mali et du Niger de la CEDEAO

Le retrait du Burkina Faso, du Mali et du Niger (réunis dans l'Alliance des États du Sahel - AES) de la CEDEAO a pris effet le 29 janvier 2025. L'organisation ouest-africaine a annoncé dans un [communiqué](#) maintenir certaines dispositions en vigueur jusqu'à l'adoption par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de la CEDEAO, des modalités complètes de ses relations futures avec les trois pays. Il s'agit entre autres : (i) de la reconnaissance des passeports et cartes d'identité nationaux portant le logo de la CEDEAO détenus par les citoyens de ces trois pays ; (ii) du traitement prévu par le Schéma de libéralisation des échanges et la Politique d'investissement de la CEDEAO en faveur des biens et services provenant des pays concernés ; (iii) du droit de circulation, de résidence et d'établissement sans visa dans l'espace CEDEAO des ressortissants de ces trois pays. A noter, par ailleurs, que les ministres chargés des Affaires Etrangères des pays de l'AES, réunis le 26 janvier 2025, [ont convenu](#) d'une approche globale pour les négociations de sortie de leur pays de la CEDEAO.

Afrique de l'Est – Evolution des prévisions de croissance 2024

La Banque mondiale a revu, en janvier 2025, les prévisions de croissance 2024, publiées en juin dernier. La croissance a été révisée à la hausse pour de nombreux pays, notamment Djibouti (+5,9 %), portée par la demande en services logistiques et les investissements. Celle de Maurice (+5,6 %) a été soutenue par la reprise du tourisme et des services financiers et la Somalie (+4,4 %) a bénéficié d'une meilleure intégration régionale. À l'inverse, la croissance a été plus faible qu'anticipé en Éthiopie (+6,1 %), où la sécheresse a pesé sur l'agriculture, au Burundi (+2,2 %), affecté par des pénuries de carburant et de devises étrangères, et au Kenya (+4,7 %), en raison d'une dégradation de la confiance des agents économiques suite aux manifestations de l'été dernier.

Afrique du Sud - Le FMI publie sa revue au titre de l'Article IV

Le 30 janvier, le FMI a publié son rapport annuel sur l'économie d'Afrique du Sud, conformément à l'article IV de ses statuts. Selon l'institution monétaire, la croissance est restée atone en 2024 (+0,8 %, après +0,7 % en 2023), sous l'effet de la sécheresse

particulièrement sévère qui a frappé le pays. Elle devrait toutefois s'accélérer à partir de 2025, soutenue par la reprise de la consommation des investissements et par une production d'électricité stable, pour atteindre entre 1,5% et 1,7% par an sur les prochaines années. Le FMI estime qu'en engageant des réformes plus ambitieuses (climat des affaires, secteur logistique, marché du travail), les autorités pourraient augmenter le potentiel de croissance à près de 3% sur le moyen-terme. Le Fonds salue le ralentissement de l'inflation, estimée à 4,5% en moyenne en 2024 (après 5,9 % en 2023), et la politique monétaire prudente menée par la Banque centrale. Il alerte en revanche sur la situation des finances publiques, qui devrait continuer à se détériorer : le FMI anticipe ainsi des déficits de 6,1 % du PIB en 2024 et de 6,6 % du PIB en 2025, bien supérieurs aux prévisions du gouvernement. En conséquence, la dette publique, projetée à 82 % du PIB en 2027 (contre 75,7 % du PIB en 2024) devrait continuer à augmenter. Au regard de ces perspectives mitigées, le Fonds insiste sur la nécessité i) de renforcer la consolidation fiscale afin de réduire la dette publique ; ii) et de mettre en place des réformes structurelles ambitieuses pour encourager l'investissement privé et favoriser une croissance soutenable, inclusive et verte.

République centrafricaine – Le Fonds monétaire international conclut une visite de travail

Une équipe du Fonds monétaire international (FMI), dirigée par M. Albert Touna Mama, s'est [rendue](#) à Bangui du 9 au 16 janvier 2025 afin de poursuivre les entretiens dans le cadre du programme de réformes soutenu par la facilité élargie de crédit (FEC), notamment dans les domaines de la gestion des finances publiques, de l'administration des recettes fiscales, des réformes du marché du carburant et de la gouvernance. La digitalisation de la gestion des finances publiques est particulièrement encouragée par le FMI ainsi que l'utilisation généralisée du système de déclaration électronique de la Direction Générale des Impôts et des Domaines (E-Tax) par les contribuables aussi bien pour la télédéclaration que pour le télépaiement. Un audit des coûts d'approvisionnement en carburant est prévu afin d'engager une réforme des structures de prix. Le but sera d'améliorer la fiscalité pétrolière tout en permettant une baisse des prix à la pompe.

Angola – Visite d'Etat en France du président angolais les 16 et 17 janvier

Le président Joao Lourenço dont le pays est le principal partenaire commercial de la France en Afrique subsaharienne a été reçu en France pour une visite d'Etat de deux jours. A cette occasion, plusieurs accords bilatéraux ont été signés, comme le renouvellement de l'accord intergouvernemental ou les accords sur l'enseignement supérieur, la biodiversité, la sécurité intérieure, l'agriculture irriguée.

Lors de la participation le Président Lourenço au forum d'affaires France Angola organisé par Medef International avec l'AIPEX (homologue angolais de Business France) des accords économiques ont été signés dans : le secteur spatial (Airbus) pour la construction du satellite ANGEO-1 pour 231 M USD ; de la météorologie (Météo France International) pour la phase 2 du projet ANGoMET pour 85 M EUR et pour le développement des infrastructures du service météorologique national angolais (INAMET) ; la santé (SFEH) avec un FASEP du Trésor français qui financera un audit de la plus grande maternité de Luanda ; le secteur de l'eau avec la signature d'un MoU entre Suez et les autorités angolaises pour renforcer leur collaboration. Le président angolais a également visité le centre de valorisation énergétique des déchets de Suez à Ivry, puis la cité des sciences et de l'industrie de la Villette.

Bénin – Publication de la déclaration sur les risques budgétaires pour l'année 2025

La Direction générale de l'économie a [publié](#) son rapport annuel de déclaration sur les risques budgétaires pour l'année 2025. Le principal risque macroéconomique identifié est la poursuite de la baisse du cours du naira nigérian qui renforce la compétitivité des produits nigériens sur le marché béninois, alors que les réformes peinent à enrayer cette dynamique observée en 2024. Il identifie également la fluctuation des cours du pétrole, les risques sécuritaires qui affecteraient les flux touristiques et les investissements, et dans une moindre mesure, la fermeture des frontières avec ses pays voisins qui pourrait réduire les recettes douanières. L'analyse limite les risques budgétaires liés à la dette à deux principaux : (i) le risque de taux d'intérêt – bien que projeté à fin 2024, le taux d'intérêt moyen pondéré du portefeuille de la dette soit projeté à 3,5% et que la part de dette à taux d'intérêt fixe représente 97,6% - et (ii) le risque de refinancement, atténué ces dernières années par des opérations de gestion de passif et dont il résulte que seuls 21,4 % de la dette intérieure et 3,6% de la dette extérieure devraient être amorties en 2025.

Comores - Présentation des nouveaux statuts de la Banque centrale des Comores

Le 24 janvier, une cérémonie de présentation des nouveaux statuts de la Banque centrale des Comores (BCC), visant à moderniser sa gouvernance, s'est tenue au ministère des Finances comorien, en présence du ministre des Finances, Ibrahim Mohamed Abdourazak, et de Sylvain Riquier, l'Ambassadeur de France aux Comores. La représentation comorienne au sein du Conseil d'administration sera renforcée, avec quatre administrateurs comoriens, sur un total de six membres. Par ailleurs, deux nouveaux comités ont été créés : (i) le Comité de politique monétaire et de gestion des réserves, et (ii) le Comité de supervision bancaire, qui aura la charge d'assurer la

stabilité du système financier local. La BCC va en outre reprendre la supervision du secteur des assurances. Le principe du taux de change fixe entre le franc comorien et l'euro est conservé.

Gabon – Fitch abaisse à nouveau la note souveraine du Gabon

L'agence de notation Fitch Ratings a [baissé](#) d'un cran la note souveraine du Gabon, la faisant passer de « CCC+ » à « CCC ». Cette dégradation reflète les tensions financières importantes qui réduisent les capacités du pays à honorer ses engagements. L'accès limité aux marchés financiers ainsi que l'accumulation d'arriérés diminuent les marges de manœuvres budgétaires. Le rapport pointe également la détérioration des finances publiques : la forte augmentation des dépenses, le déficit budgétaire (-0,2 % en 2024) et la dépendance aux revenus pétroliers.

Ghana – Le Président Mahama constitue un comité de planification pour préparer le dialogue économique national

[Le Président John Dramani Mahama a annoncé la création d'un comité national de planification du Dialogue économique national \(NED\)](#), composé de sept membres et présidé par l'économiste Dr Ishmael Yamson. Ce comité, inscrit dans le « contrat social de 120 jours » du Président Mahama, a pour mission d'organiser le très attendu dialogue économique national et servira de cadre de concertation sur les choix politiques et l'assainissement budgétaire, tout en identifiant les réformes et priorités nécessaires à la relance économique. Le comité, qui dispose de quatre semaines pour soumettre un rapport détaillé, est composé de l'économiste Dr K.Y. Amoako, ancien secrétaire exécutif de la Commission économiques des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), du professeur John Gatsi doyen de l'école de commerce de l'Université de Capa Coast, de Mohammed Samara, président-directeur général du terminal Meridian Port Service au port de Tema, de Nelly Mireku, du ministère des Finances, d'Anthony Sarpong, nommé commissaire général de l'Autorité fiscale du Ghana (GRA), et d'Ernest De-Graft Egyir, fondateur et président du Réseaux des PDG du Ghana (*Ghana CEO Networks*).

Kenya - Moody's revoit à la hausse les perspectives sur la note souveraine

Le 24 janvier 2025, Moody's a amélioré la perspective sur la note souveraine kényane de « négative » à « positive » et a réaffirmé sa note Caa1. Cette révision reflète la diminution des risques de liquidité et l'amélioration de l'accessibilité de la dette au fil du temps mais le rapport souligne i) des institutions relativement faibles, ii) la faible prédictibilité des politiques, iii) des niveaux élevés de corruption, iv) des risques

environnementaux qui affectent le secteur agricole et iv) des risques sociaux qui incluent des niveaux élevés de pauvreté. L'ajustement de la note intervient six mois après que l'agence ait abaissé la note du Kenya de B3 à Caa1, à la suite du retrait du projet de loi de Finances 2024/25. Malgré cette notation positive, les taux d'intérêt sur les obligations souveraines ont légèrement augmenté depuis l'annonce.

Mozambique – Daniel Chapo investi quatrième Président de la République du Mozambique

Daniel Chapo, le candidat du parti sortant FRELIMO qui dirige le pays depuis l'Indépendance en 1975, a été investi le 15 janvier dernier par le Conseil constitutionnel pour un mandat de cinq ans. Il succède ainsi à Filipe Nyusi, resté près de dix ans au pouvoir (2015-2024). Les membres de l'Assemblée de la République, historiquement dominée par le FRELIMO, avaient été investis deux jours avant. Le nouveau parti, PODEMOS, prend la place du principal parti d'opposition, occupée par la RENAMO depuis 1994. Composée de 250 membres au total, l'Assemblée rassemble 171 députés du FRELIMO (-13 sièges par rapport à la législature précédente), 43 du PODEMOS, 23 de la RENAMO (-37 sièges) et 8 du MDM (+2 sièges).

Sénégal – Publication du rapport définitif de la Cour des comptes sur la situation des finances publiques

Faisant suite à l'audit des finances publiques mené par l'Inspection Générale de l'Etat (IGE) lancé, selon les dispositions de l'UEMOA, après la transition politique d'avril 2024, [le rapport](#) définitif de la Cour des comptes décrit une situation plus dégradée qu'initialement annoncé. Pour l'année 2023 en particulier, le rapport définitif met finalement en avant un ratio endettement public sur PIB de 99,7%, et un déficit public de 12,3% (contre 4,9% annoncé par les autorités précédentes). Ces écarts s'expliquent principalement, selon la Cour, par une sous-estimation de la dette garantie contractée par des sociétés publiques, des tirages sur ressources extérieures supérieurs aux chiffres officiels et par l'utilisation de lignes de crédit auprès de banques locales pour des financements extra-budgétaires. Par ailleurs, le rapport dénonce également une mauvaise gestion des surfinancements et des dépôts à terme et ces fonds.

RDC – Le FMI approuve un programme d'aide de 2,9 Mds USD

Après avoir salué les progrès accomplis par la RDC lors du précédent programme (achevé en juin 2024), le conseil d'administration du FMI a approuvé, sans réserve, deux accords de 38 mois pour des soutiens de 1,73 Mds USD au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de 1,04 Md USD au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD). En complément, la Banque mondiale engagera une aide budgétaire (sous forme

de prêt) de 500 M USD/an en 2025 et en 2026. Au total, l'appui budgétaire de ces deux entités atteindrait 3,9 Mds USD sur trois ans, un montant sans précédent pour le pays.

Environnement des affaires

Afrique du Sud – Le président Ramaphosa signe l'Expropriation Bill, provoquant des tensions au sein du gouvernement d'unité nationale (GNU)

Le président sud-africain Cyril Ramaphosa a officiellement promulgué le 23 janvier dernier l'Expropriation Bill, une loi qui établit un cadre légal pour l'expropriation de biens, y compris des terres, afin de corriger les inégalités historiques issues de l'apartheid en matière de propriété foncière. L'expropriation sans compensation pourrait être appliquée dans des cas spécifiques, notamment lorsque des terres ne sont pas utilisées ou sont occupées illégalement. L'objectif est d'accélérer la réforme agraire et de garantir un accès plus équitable à la propriété foncière, en particulier pour les populations noires historiquement défavorisées.

La notion d'intérêt public utilisée dans la loi fait toutefois débat au sein même de la coalition gouvernementale. La *Democratic Alliance* (DA), deuxième parti en nombre de ministres, est particulièrement critique, mettant en avant les impacts négatifs que la mesure pourrait occasionner sur les investissements, et l'économie au sens large. A noter que la DA est traditionnellement affiliée aux communautés blanches du pays, qui pâtiraient principalement de l'expropriation des terres. L'*Inkatha Freedom Party* (IFP), troisième plus grand parti de la coalition, a également soulevé des objections à la signature de la loi. Les responsables politiques de la DA et l'IFP ont toutefois précisé ne pas remettre en cause la coalition à l'heure actuelle.

Côte d'Ivoire - L'ANRMP devient l'ACORP et se voit confier de nouvelles attributions

A l'occasion du Conseil des ministres du 15 janvier 2025, la dénomination de de l'Autorité nationale de régulation des marchés publics (ANRMP) a été [modifiée](#) par ordonnance et devient l'Autorité nationale de régulation de la commande public (ARCOP). Cette nouvelle dénomination s'accompagne de l'élargissement des compétences de l'autorité, qui voit ses compétences matérielles renforcées à la fois sur les marchés publics, mais aussi sur les conventions de délégation de service public ou les contrats de partenariats public-privé. L'ARCOP se voit en outre confier de nouveaux pouvoirs quasi-juridictionnels lui permettant de sanctionner administrativement les infractions à la réglementation des marchés publics (passation

et exécution) afin de veiller à l'application d'une bonne gouvernance et de réprimer les irrégularités éventuelles. Cet élargissement des compétences vise à renforcer la lutte contre la fraude et la corruption, et à garantir une gestion plus transparente et efficace de la commande publique, en alignement avec la stratégie de l'UEMOA.

Tanzanie – Forte augmentation des projets d'investissement en 2024

Selon le Centre d'investissement de Tanzanie (TIC), en 2024, la Tanzanie a enregistré 901 projets d'investissement, d'une valeur de 9,3 Md USD, soit une augmentation de +41,6 % par rapport à 2022. L'amélioration de l'environnement d'investissement, associée à la loi sur l'investissement de 2022 qui a éliminé les obstacles, a considérablement encouragé l'enregistrement des entreprises dans le pays. Le TIC vise à enregistrer 15 000 projets en 2025.

Projets et financements

Afrique subsaharienne – Sommet Mission 300 sur l'énergie en Afrique, organisé par la Banque Mondiale et la Banque africaine de développement (BAfD) à Dar Es Salaam

Des chefs d'État africains, des chefs d'entreprise et des partenaires de développement se sont réunis les 27 et 28 janvier dernier à Dar es Salaam, en Tanzanie, à l'occasion du sommet Mission 300 sur l'énergie en Afrique, organisé par la Banque Mondiale et la Banque africaine de développement. Ces partenaires se sont fixés pour objectif de fournir l'accès à l'électricité à 300 millions de personnes d'ici 2030, via des investissements dans les énergies renouvelables (solaire, hydraulique, éolien) et l'amélioration et l'expansion des réseaux électriques et de solutions alternatives comme les mini-réseaux. La Banque asiatique d'investissement dans les infrastructures (AIIB) et la Banque islamique de développement (BID) ont annoncé un engagement financier d'environ 6 M USD tandis que l'AFD s'est engagé à hauteur de 1 Mds EUR. La Banque mondiale et la BAfD prévoient de consacrer respectivement 30 à 40 Mds USD et 10 à 15 Mds USD à ce plan, qui viendront s'ajouter aux financements du secteur privé. Le directeur général de l'AFD, Rémy Rioux, a rappelé que le prochain sommet Finance en commun (FiCS), qui se tiendra du 26 au 28 février prochain à Cape Town, et dont il est le président, mettrait au centre de son agenda la mobilisation autour de la Mission 300.

Afrique de l'Ouest – 1,6 Md USD de la Banque mondiale pour le renforcement du marché ouest-africain de l'électricité

Le 24 janvier 2025, la Banque mondiale a [approuvé](#) un financement de 1,6 Md USD en faveur du Programme régional du marché de l'électricité en Afrique de l'Ouest (WA-REMP) qui vise à renforcer l'intégration du système électrique régional, améliorer la sécurité énergétique et faire progresser la transition vers un secteur électrique plus abordable et plus durable en carbone en Afrique de l'Ouest. Dans sa première phase, WA-REMP soutiendra : (i) le projet d'interconnexion Ghana-Côte d'Ivoire du WAPP pour améliorer les capacités de transport d'électricité et faciliter le commerce de l'électricité entre les deux pays ; (ii) le projet du corridor de transmission de la Mauritanie, en étendant l'accès à l'électricité dans les zones mal desservies et en favorisant les exportations d'électricité de la Mauritanie vers le WAPP.

Burkina Faso – La Banque mondiale approuve un financement de 159 M USD pour renforcer l'accès aux soins

Le 24 janvier 2025, Le groupe de la Banque mondiale a [approuvé](#) un prêt de 142 M USD de l'Association internationale de développement (IDA) et un don de 17 M USD du Mécanisme de Financement Mondial (GFF) en faveur du Projet de renforcement de la performance et de la résilience du système de santé (PRPRSS). Ce dernier cible principalement les adolescents, les femmes et les enfants de moins de cinq ans, ainsi que les personnes déplacées internes et les communautés vulnérables. Il vise notamment à améliorer la surveillance des maladies ainsi que l'utilisation des services de santé et de nutrition.

Cameroun – Des exonérations fiscales pour stimuler la vente des véhicules électriques au Cameroun

Afin d'augmenter sa dotation de véhicules électriques, la loi de finances 2025 du Cameroun prévoit que les véhicules électriques importés seront désormais exonérés du droit d'accises, fixé à 12,5 %, à partir de cette année. Cette mesure s'accompagne pour une période de vingt-quatre mois, d'un abattement fiscal de 50 % sur la valeur imposable des véhicules à moteurs électriques neufs importés, ainsi que sur leurs batteries et bornes de recharge. Cette volonté de développer les véhicules verts, décrite le 11 juillet dernier par le ministre des transports Massena Ngalle Bibehe comme « une initiative importante pour notre pays », est initiée par l'association de promotion de la mobilité électrique du Cameroun (Apeme-Cam), portée par le concessionnaire automobile camerounais 3S Motors et l'entreprise énergétique française TotalEnergies. Cependant, de nombreux acteurs du secteur mettent en avant que cette stratégie doit s'accompagner d'autres mesures visant à pallier des difficultés

structurelles telles que la disponibilité limitée d'électricité et le nombre insuffisant d'infrastructures de recharge.

Côte d'Ivoire – 150 M EUR de financements combinés annoncés par la BEI

Le 16 janvier 2025, la République de Côte d'Ivoire et l'Union européenne [ont annoncé](#) la signature de deux accords de financement d'un montant total de 150 M EUR dans le cadre la stratégie européenne *Global Gateway*. Le premier concerne un [prêt](#) de 50 M EUR accordé par la Banque européenne d'investissement (BEI) visant à augmenter la participation de la Côte d'Ivoire au capital de l'Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique (ATIDI). Cette prise de participation doit permettre de débloquer jusqu'à 550 M EUR sous la forme de solutions d'assurance et de garanties. Un [prêt](#) supplémentaire de 100 M EUR complété par une assistance technique a également été accordé par la BEI à la Banque nationale d'investissement (BNI) et vise à promouvoir le cacao durable et l'emploi des jeunes. 90 % de ces fonds sont destinés à des entreprises du secteur cacaoyer et plus de 50 % à des entreprises dirigées par des jeunes ou employant une majorité de jeunes. Ces deux financements qui bénéficient d'une garantie accordée par l'Union européenne s'ajoutent à l'appui financier de 150 M [accordé](#) par la BEI dans le cadre du programme "Abidjan Legacy" annoncé en novembre dernier. Ce dernier vise à la préservation, réhabilitation et agrandissement des zones forestières en Côte d'Ivoire.

Togo - Revue à mi-parcours du Programme de résilience du système alimentaire

Du 20 au 24 janvier, [une mission de la Banque Mondiale \(BM\) a mené une revue à mi-parcours](#) du Programme de résilience du système alimentaire (FSRP) au Togo. Le [FSRP est un programme](#) de 401 M USD (385 M EUR) de la Banque Mondiale au Niger, au Burkina-Faso, au Mali, au Ghana, en Sierra Leone et au Togo. Son objectif est d'améliorer la résilience des systèmes alimentaires pour lutter contre l'insécurité alimentaire par le développement d'outils numériques pour mieux prévoir et gérer les crises agricoles (outils d'analyse de pluviométrie et d'analyse des récoltes); de développer l'adaptabilité des systèmes alimentaires; d'améliorer l'intégration régionale des marchés alimentaires et de mettre en place un mécanisme pour le financement des dépenses en cas de situation d'urgence (catastrophe climatique, sécheresse etc.). Au Togo, la mission a observé qu'entre 2022, année de lancement du programme, et fin 2024, le FSRP a bénéficié à 509 438 personnes dont 34 % de femmes sur une cible finale de 600 000 personnes.

Ouganda – Ajustement du budget en cours suite à la suspension de l'aide américaine

L'aide publique au développement des États-Unis en Ouganda s'est élevée en engagement à 471 M USD en 2024, concentrant ses interventions dans le domaine de la santé et du développement. A cela s'ajoute plus de 182 USD d'aide humanitaire positionnant Washington comme le premier bailleur devant la Banque mondiale. La décision du Président Trump de suspendre l'aide américaine pour 90 jours impacte de nombreux programmes et la continuité des services de santé (les emplois de plus de 2 000 soignants sont menacés). Le gouvernement ougandais a pris acte de cette décision et envisage un ajustement du budget en cours de préparation pour FY2025/26 avec la possibilité de couper les dépenses de certains projets routiers. Les investissements du gouvernement ougandais dans la santé sont insuffisants au regard des objectifs internationaux, notamment ceux issus du protocole d'Abuja de 2001 (objectif de 15 % de dépenses dans le budget national).

Secteurs d'activités

Energies et matières premières

Afrique de l'Ouest - Forum sur les marchés carbone à Abidjan

Les 23 et 24 janvier 2025, Abidjan [a accueilli](#) le Forum sur les marchés carbone en Afrique de l'Ouest, organisé par le Ministère de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique et le Service Économique Régional à Abidjan et avec l'Union européenne via Expertise France, a rassemblé 400 participants. Bien que la région ne produise que 1,8 % des émissions mondiales, ce forum proposait d'apporter des réponses aux défis climatiques de l'Afrique de l'Ouest, en référence à l'Article 6 de l'Accord de Paris, et des financements internationaux. La région ne représente que 9 % des crédits carbone volontaires émis entre 2010 et 2023, soit trois fois moins que le Kenya à lui seul. La CEDEAO envisage la création du premier marché carbone régional standardisé. Dans ce cadre, la Côte d'Ivoire, qui s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de 30,41 % d'ici 2030, a créé, comme le Ghana et le Sénégal, un Bureau des marchés carbone, qui couvre les mécanismes de l'Article 6. La CEDEAO harmonisera les nouvelles réglementations avec un registre central d'enregistrement des transactions. Les organisations publiques et privées telles que le GERES, la Banque Mondiale, l'AFD, ou encore KPMG sont intervenues, ainsi que 12 collectivités et ONG africaines, qui ont présenté des projets innovants devant des investisseurs internationaux comme Go to Market, Mazars et Green Bonds. Des

groupes de travail et de réflexion autour des marchés carbone en Afrique de l'Ouest seront prochainement mis en place par le Service Économique Régional d'Abidjan, rassemblant des partenaires publics, privés, financeurs et porteurs de projets.

Angola - La raffinerie de pétrole de Cabinda, doit être mise en service en juin 2025

Le ministre d'Etat en charge de la coordination économique a effectué une visite sur le site de la raffinerie, la 2^{ème} du pays, en cours de construction dans l'enclave de Cabinda par un consortium composé de Gemcorp (90 %) et Sonangol (10 %). A ce stade, 72,5 % des travaux ont été réalisés, après une phase de mise en service et d'essais de validation des systèmes d'équipement intégrés qui a débuté en novembre 2024. Plus de 2 000 emplois directs et indirects ont été créés, dont 93 % détenus par des employés angolais, à 83 % issus de la province de Cabinda. Le projet est en phase d'achèvement concernant les réservoirs de stockage de pétrole brut et de lutte contre l'incendie, la tuyauterie et les travaux d'électricité et d'instrumentation, ainsi que les travaux routiers. Dans une première phase, la capacité de raffinage de pétrole brut angolais fourni par Sonangol doit atteindre 30 000 barils par jour, avant de passer à une capacité totale de 60 000 barils. Une fois conclu, ce projet permettra de réduire la dépendance de l'Angola aux importations de carburant, alors que le pays envisage d'éliminer progressivement les subventions coûteuses sur les carburants.

Cameroun – Hausse de 88 % de la production de diamants en 2024

Le ministre par intérim des Mines, Fuh Calistus Gentry, a annoncé le 16 janvier 2025 lors d'une réunion du système de certification du Processus de Kimberley que la production de diamant au Cameroun avait pratiquement doublé au cours de l'année 2024, passant de 3306 carats en 2023 à 6220 cette année. Malgré une dynamique importante, le potentiel du secteur reste encore sous-exploité, notamment en raison d'une part importante de la production détournée sur les marchés non-officiels.

Congo – Trident Energy reprend les actifs de Chevron et signe des accords avec Total Energies Congo

La société Chevron a [cédé](#) ses actifs à la compagnie pétrolière britannique Trident Energy. Cette cession a été validée le 10 janvier 2025 lors d'une cérémonie présidée par Bruno Jean Richard Itoua, ministre des Hydrocarbures. Trident Energy reprend la totalité du capital de Chevron Congo qui détient une participation de 31,5 % dans les champs Moho Bilondo, Nkossa, Nsoko II et une participation de 15,75 % dans le champ Lianzi. Dans le même élan, Trident Energy a signé des accords avec Total Energies Congo (TEC) pour acquérir la participation de 53,5 % de l'opérateur français dans les

champs Nkossa et Nsoko II qui produisent ensemble environ 15 000 barils par jour. Pour sa part, TEC va renforcer sa participation dans le permis Moho Bilondo en acquérant une participation supplémentaire de 10 % auprès de Trident Energy. Somme toute, Trident Energy s'en sort avec une participation directe de 85 % dans les champs Nkossa et Nsoko II, 15,75 % dans le champ Lianzi et 21,5 % dans le champ Moho-Bilondo dans lequel l'opérateur TEC détiendra une participation de 63,5 %.

Djibouti - Un accord stratégique pour la construction d'un espace de stockage des céréales

Le géant turc de l'agroalimentaire, Tiryaki Agro, a conclu un accord stratégique avec la Société financière internationale (SFI) pour la construction d'une infrastructure de stockage de produits alimentaires essentiels, principalement des céréales. Accessible depuis les principaux hubs portuaires, cette installation vise à optimiser la chaîne logistique régionale. La SFI apportera l'analyse opérationnelle, la planification, l'identification et l'engagement des parties prenantes, et l'analyse réglementaire pour aider à préparer le projet. Ce projet, d'un investissement estimé à environ 20 MUSD, a pour objectif de réduire les délais d'attente des navires et de fluidifier les échanges commerciaux avec le Marché Commun de l'Afrique Orientale et Australe, un marché de plus de 580 millions de consommateurs. Alors que le terminal céréalier du port de Doraleh fonctionne déjà presque à pleine capacité avec un silo de 85 000 Mt, cette nouvelle infrastructure renforcera la sécurité alimentaire dans une région particulièrement exposée aux aléas climatiques et aux crises naturelles.

Mali – La mine de Yanfolila passe sous le régime du nouveau code minier

Le 15 janvier 2025, la société minière *Hummingbird Resources* [a annoncé](#) que sa filiale, la Société des Mines de Komana (SMK), a conclu un accord avec le gouvernement malien qui clarifie l'application du code minier de 2023 à sa mine d'or de Yanfolila. Les principaux termes de l'accord comprennent (i) la migration de Yanfolila sous le régime du Code minier de 2023, (ii) le paiement de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR) à l'Etat, en deux versements égaux, le premier étant dû dans les 5 jours ouvrables suivant la signature et le second avant le 30 juin 2025 ; (iii) l'abandon par la société de créances historiques de crédit de TVA d'un montant de 10 Mds FCFA, réglant tous les litiges relatifs aux questions fiscales et douanières courant jusqu'à la date du 31 décembre 2023. En parallèle, l'Etat (i) accorde une réduction de 2 % sur le taux de la taxe spéciale sur certains produits ; (ii) exerce son option d'augmenter sa participation dans SMK à 20 %, contre 10 % initialement ; (iii) s'engage à renouveler les principaux permis d'exploration, tout en approuvant une extension du périmètre du permis minier de

Komana. Pour rappel, la mine de Yanfolila a produit 824 kg d'or au 1^{er} semestre 2024, en baisse de 43,2 % en glissement annuel.

Sénégal – Un budget de 1 Md EUR nécessaire au projet de réseau gazier

Le projet de développement d'un [réseau de gazoducs au Sénégal](#) nécessitera un budget de 650 Mds FCFA (1 Md EUR). D'une distance de 400 km, le projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie *gaz-to-power* du Sénégal visant à améliorer l'accès à une énergie fiable et à moindre coût pour les populations. Il intervient dans un contexte de développement des gisements gaziers du pays avec le champ GTA (en partage avec la Mauritanie) l'inauguration a est intervenue le 31 décembre 2024, et du projet à venir Yaakar-Teranga. Cette annonce d'investissement dans le réseau a été faite à l'occasion de la signature, le 27 janvier 2025, d'un protocole d'accord entre l'Agence sénégalaise de promotion des investissements (APIX) et le Réseau gazier du Sénégal (RGS), société de transport d'hydrocarbures par pipelines. Ce protocole porte sur la libération et la sécurisation des emprises pour la construction du réseau.

Zimbabwe – Le gouvernement zimbabwéen envisage de privatiser l'approvisionnement en eau d'Harare

Le gouvernement zimbabwéen envisage de privatiser l'approvisionnement en eau d'Harare pour résoudre les défis persistants liés à la prestation de ce service. Le ministre de l'Administration locale et des Travaux publics, Daniel Garwe, a expliqué que l'incapacité des autorités locales à gérer efficacement les services d'eau a motivé cette proposition. Huit manifestations d'intérêt ont été reçues, dont cinq de la part d'entreprises locales et trois d'entités internationales. Le gouvernement tablerait donc sur une implication du secteur privé pour apporter des investissements, des technologies et une expertise opérationnelle, qui pourrait garantir un approvisionnement en eau plus fiable et de meilleure qualité pour les ménages et les entreprises d'Harare. Face à la déliquescence du réseau, une grande partie des quartiers de la ville sont en effet approvisionnés par des camions-citernes.

Industrie, transports et services

Congo – Le réseau de téléphonie mobile de Congo Télécom désormais opérationnel

Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique a [annoncé](#), le 23 décembre 2024, le lancement officiel du réseau de téléphonie mobile de Congo Telecom, l'opérateur public des télécommunications au Congo. Déjà

présent sur les marchés de la téléphonie fixe et de l'internet fixe, Congo Telecom diversifie son offre en pénétrant le marché de la téléphonie mobile actuellement dominé par les opérateurs MTN et Airtel qui ont respectivement 60 % et 40 % de part de marché, selon les statistiques d'octobre 2023 de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques. L'arrivée de Congo Telecom sur le marché de la téléphonie mobile a été rendue possible grâce au déploiement progressif de ses réseaux fixes et mobiles, au travers notamment du Projet de couverture nationale (PCN) exploité par l'opérateur public. Le PCN consiste à moderniser les infrastructures de télécommunications du pays. Il est actuellement dans sa phase 3, qui vise à offrir aux Congolais une connectivité fiable et accessible, en partenariat avec la société chinoise Huawei.

Nigeria – Hausse des tarifs télécoms au Nigéria : une décision controversée aux enjeux multiples

Après douze ans de stabilité tarifaire, le gouvernement nigérian a annoncé début janvier une hausse de 50 % des tarifs des services télécoms, une mesure approuvée par la Commission nigériane des communications (NCC). [Cette décision](#) suscite une forte opposition de la part des syndicats, notamment le Congrès du travail du Nigeria (NLC) et des associations de consommateurs, qui dénoncent une charge supplémentaire pour les ménages dans un contexte économique difficile. Les opérateurs télécoms justifient cette augmentation par la hausse de leurs coûts opérationnels, en raison de la dépréciation du naira et de l'augmentation des prix du diesel, essentiel à l'alimentation des infrastructures télécoms. Selon [une étude](#) de la GSM Association, cette évolution pourrait favoriser l'expansion de l'Internet mobile, avec un accès élargi à 9 millions de nouveaux utilisateurs, dont 2 millions en zones rurales, et générer 150 M USD d'investissements pour le développement des réseaux. L'objectif serait de porter la couverture 4G à 94 % de la population nigériane alors que, selon la NCC, le pays comptait 136 millions d'abonnés à Internet mobile en novembre 2024 pour une population de 216 millions d'habitants. Malgré ces perspectives, le coût des forfaits demeure un frein majeur à l'adoption de l'Internet mobile, aux côtés du prix élevé des appareils compatibles, du manque de compétences numériques et des préoccupations liées à la sécurité des données et à la pertinence des contenus en ligne.

RDC - Eiffage obtient un contrat de 100 M EUR pour la rénovation du port de Matadi

Après avoir salué les progrès accomplis par la RDC lors du précédent programme (achevé en juin 2024), le conseil d'administration du FMI a [approuvé](#), sans réserve, deux accords de 38 mois pour des soutiens de 1,73 Mds USD au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) et de 1,04 Md USD au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité

(FRD). En complément, la Banque mondiale engagera une aide budgétaire (sous forme de prêt) de 500 M USD/an en 2025 et en 2026. Au total, l'appui budgétaire de ces deux entités atteindrait 3,9 Mds USD sur trois ans, un montant sans précédent pour le pays.

Tchad - Lancement des travaux de réhabilitation de l'aéroport international de N'Djamena

Le 15 janvier 2025 a eu lieu le [lancement](#) officiel des travaux de réhabilitation de l'aéroport international Hassan Djamous de N'Djamena. Cette réhabilitation à hauteur de 32,5 M EUR est financée par un don et financement concessionnel de l'Etat français à hauteur de 27 M EUR et une contribution de l'Etat tchadien de 5,5 M EUR. Ces travaux seront conduits par l'entreprise française Razel et devraient permettre d'augmenter la capacité d'accueil de l'aéroport à 800 000 passagers ainsi que 20 000 tonnes de fret par an. Les travaux prévoient notamment une réhabilitation de la piste sur 2800 mètres.

Contacts

Afrique australe

Afrique du sud, Botswana, Lesotho, Namibie, Malawi, Zambie, Zimbabwe : **Thibault Dornon**

Angola : **François Removille**

Mozambique, Eswatini : **Philippe Autier**

Afrique centrale

Cameroun, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Tchad : **Michel Drobniak**

Congo : **Guillaume Prevost**

RDC : **Pierre Séjourné**

Gabon, Sao Tomé : **Pascal Fornage**

Afrique de l'Est et Océan indien

Kenya, Somalie, Burundi, Rwanda, Soudan : **Mathieu Bruchon**

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles : **Béatrice Alperte**

Ethiopie, Erythrée, Djibouti : **Christophe Morchoine**

Ouganda, Soudan du Sud : **Grégory Sidrac**

Tanzanie : **Samuel Lefebvre**

Afrique de l'Ouest

Côte d'Ivoire, Guinée Bissau, Niger, Burkina, Guinée, Libéria, Sierra Leone : **Daniel Gallissaires**

Sénégal, Mauritanie, Cap-Vert, Gambie : **Marc Legouy**

Togo, Bénin : **Jérôme Frouté**

Nigéria-Ghana

Nigéria : **Florent Mangin**

Ghana : **Jean-Noël Blanc**

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Bureau Multifin 2

Benoît Campagne (benoit.campagne@dgtresor.gouv.fr)

Florence Bouyala-Imbert (florence.bouyala-imberty@dgtresor.gouv.fr)

Rédacteurs : services économiques situés en Afrique subsaharienne

Abonnez-vous : <https://login.newsletter-dgtresor.fr/subscribe/>